

20 secondes



Chute sur la route

SCHAFFHOUSE Un cochon a connu une triste fin, hier à Neuhausen am Rheinfall. La pauvre bête est tombée d'un véhicule lors d'un transport. Récupéré par des agents, l'animal, blessé à une patte arrière, a été endormi pour abrégé ses souffrances. L'enquête devra déterminer comment le porc a pu tomber sur la chaussée.

Publication autorisée

PARIS La justice a autorisé la sortie d'un livre de l'islamologue Tariq Ramadan. Une des femmes qui accuse le Genevois de viol dénonçait la mention de son vrai nom dans l'ouvrage. La Cour a considéré que l'identité de celle-ci avait déjà été rendue publique, mais a toutefois condamné l'intellectuel musulman à lui verser un euro symbolique.

Ils veulent voir des bières locales dans tous les bars

VAUD Deux élus souhaitent donner un coup de pouce aux petits brasseurs face aux géants de l'industrie.

Tous les bistrotts du canton sont obligés par la loi de proposer un vin vaudois à la carte. «Pourquoi ne ferait-on pas pareil pour la bière?» demandent les élus socialistes Jessica Jaccoud et Samuel Bendahan, qui ont déposé cette semaine des motions au Grand Conseil et au Conseil national. Or beaucoup de bars, restaurants et festivals sont liés par des contrats d'exclusivité avec des grands groupes. Ils s'engagent à ne vendre que leurs bières en échange d'une aide financière ou matérielle. «Carlsberg et Heineken détiennent à eux deux 70% du marché suisse», note l'élue vaudoise. Elle demande que la loi force les établissements à proposer au

moins une bière artisanale produite dans le canton, seule façon de dépasser ces contrats. «L'idée n'est pas d'entrer en guerre contre les grands groupes, mais de laisser la possibilité de proposer des bières vaudoises», explique Jessica Jaccoud. Samuel Bendahan intervient, lui, à Berne sur un plan fiscal (lire encadrés).

Pour Addiction Suisse, cette mesure n'est pas la bienvenue: «Il y a un risque avec cette promotion car les produits locaux sont très en vogue, note sa porte-parole, Monique Portner-Helfer. Quant aux impôts, le prix influence la consommation et les taxes pour les bières sont déjà très basses. Il faudrait plutôt les augmenter.»

«Notre but n'est pas de promouvoir l'alcool, mais de laisser le choix à ceux qui ne l'ont pas de proposer ces produits», conteste Jessica Jaccoud.

-YANNICK WEBER

Bonnes recettes

Ceux qui fabriquent et vendent de la bière figurent dans un registre et annoncent à l'État les quantités produites: c'est sur elles qu'est calculé l'impôt. Ce registre comptait, fin 2018, 1021 brasseries, alors qu'elles n'étaient encore que 81 en l'an 2000. Et les impôts font rentrer chaque année en moyenne 110 millions de francs dans les caisses. Quant à la production indigène, elle s'est montée en 2018 à 365 millions de litres.



Le marché est largement dominé par quelques industries. -ISTOCK

Encore difficile de faire du 100% suisse

Ingrédient nécessaire à la production, le houblon n'est que très peu cultivé en Suisse, même si de plus en plus commencent à s'y lancer. La grande majorité de la production suisse a encore recours à l'importation de cette céréale. «Il manque d'incitatifs pour soutenir la produc-

tion de ce produit du terroir à 100% local», regrette Samuel Bendahan. Sa motion, si elle est acceptée, obligera le Conseil fédéral à soutenir une production entièrement locale, en adaptant par exemple le barème d'impôt à la qualité produite et non plus seulement à la quantité.

Canton contre ses juges

FRIBOURG Le gouvernement recourt au Tribunal fédéral (TF) contre un arrêt du Tribunal cantonal fribourgeois qui remet en question sa manière de traiter les révisions générales des plans d'aménagement local (PAL). Saisis de recours sur celui de la commune d'Avry, les juges ont estimé que le Canton aurait dû appliquer les règles du nouveau plan directeur cantonal,

adopté fin 2018. Or le Conseil d'État pensait disposer d'un délai de transition, pour ne pas précéder le travail fait jusqu'ici par les communes. Elles sont aujourd'hui 57 à se demander ce qu'il va advenir de leur plan. Par ce recours, le Canton cherche déjà à obtenir l'effet suspensif. Il a précisé qu'il ne prendra plus de décision sur les PAL tant que le TF n'aura pas statué. -ATS

Main robotisée ultraréactive

L'EPFL a testé «avec succès» une nouvelle technique appliquée à une main artificielle qui allie robotique et neuro-ingénierie. Une telle association est une première. La main robotisée de l'EPFL peut réagir dans les 400 millisecondes et stabiliser la saisie avant même que le cerveau perçoive le glissement de l'objet. Les résultats de ces travaux ont été publiés hier dans «Nature Machine Intelligence».

PUB

SAMEDI DU PARTAGE
DEVENEZ BÉNÉVOLE
POUR S'INSCRIRE
PARTAGE.CH/ENGAGEMENT
078 692 90 80

22-23
NOVEMBRE
2019

en collaboration avec
Espace Entreprise, plus de 100
supermarchés, 1000 bénévoles



-HEKSTONE



Des extraits du concert à voir sur notre app.

La gare devient salle de concert

GENÈVE L'Orchestre de la Suisse romande et la Haute École de musique de Genève ont interprété 19 œuvres, hier dans le hall de la gare Cornavin. Objectif: faire connaître la future Cité de la musique, où ils seront réunis dès 2024. Financé par des privés, le complexe accueillera plus de 500 étudiants et une grande salle de concert.

-CITÉ DE LA MUSIQUE/N. ACKERMAN



Hospice général

